



## **Plan d'action quinquennal**

**Version finale  
(16 janvier 2003)**

## LISTE DES ACTIONS À RÉALISER POUR CHACUN DES OBJECTIFS DU ROBVQ

**Objectif 1 :** Représenter les organisations de bassin versant du Québec auprès du gouvernement et des autres partenaires impliqués dans la gestion concertée des ressources en eau.

### Actions proposées

1. Prendre position sur les grands sujets liés à la gestion de l'eau.
2. Diffuser nos positions au gouvernement et aux organismes concernés (lettres, communiqués de presse, mémoires, etc.).
3. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau (UMQ, FQM, RNCREQ, Stratégies Saint-Laurent, UPA, etc.)
4. Siéger sur les comités de travail des organismes impliqués en gestion de l'eau (Ex. : SLV 2000, RESEAU environnement);
5. Proposer des ajustements législatifs aux instances gouvernementales afin de faciliter la mise en place de la gestion par bassin.
6. Participer à l'élaboration du cadre de référence de la *Politique nationale de l'eau* (PNE);
7. Faire le suivi de la mise en œuvre de la PNE afin de vérifier le niveau de réalisation des engagements gouvernementaux;
8. Négocier une entente avec les ministères et organismes concernés par la gestion de l'eau et du territoire (MENV MAPAQ et MRN) afin qu'ils fournissent gratuitement les données et cartes géoréférencées aux organisations de bassin versant.

**Objectif 2 :** Soutenir la mise en place et le fonctionnement des organisations de bassin versant au Québec.

### Actions proposées

1. Favoriser et soutenir l'émergence de nouvelles organisations de bassin versant.
2. Recruter les organisations de bassin versant des 33 rivières prioritaires.
3. Recruter, à titre de membre associé, les organisations de bassin versant des rivières non prioritaires qui répondent aux exigences du ROBVQ
4. Mettre en commun des services administratifs (hébergement de sites Internet, assurances collectives, assurances responsabilité, comptabilité, etc.)
5. Procéder à l'embauche de ressources à partager avec les membres (webmestre, agent de communication, technicien en géomatique)
6. Appuyer les projets des membres qui répondent aux critères d'appuis de projet élaborés par le ROBVQ
7. Faire le suivi des activités des organismes membres afin de s'assurer et de les stimuler à ce qu'ils réalisent leurs objectifs.
8. Visiter chacun des membres pour échanger directement sur les enjeux nationaux.
9. Obtenir du MENV, un support en région afin de soutenir les organisations de bassin versant dans la réalisation de leur mission.

**Objectif 3 :** Promouvoir les grands principes de la gestion intégrée et concertée de l'eau, des écosystèmes aquatiques et des autres ressources à l'échelle du bassin versant.

Actions proposées

1. Adhérer au Regroupement International des Organismes de Bassin (RIOB).
2. Faire la promotion du concept de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant auprès de nos partenaires et à l'intérieur de leurs réseaux.
3. Faire la promotion de la gestion par bassin auprès des instances régionales et locales (MRC,CRD et CLD)
4. Élaborer des outils de communication et de vulgarisation afin de faire connaître la gestion par bassin (dépliant, documents didactiques, kiosque itinérant, etc.)
5. Sensibiliser les organismes offrant des subventions au rôle des organisations de bassin versant.
6. Organiser un événement populaire d'envergure nationale (ex. dans le cadre de la journée de l'eau).
7. Siéger sur les comités de travail des organismes impliqués en gestion de l'eau (Ex. : SLV 2000)
8. Préparer un projet rassembleur pour l'année internationale de l'eau (2003)
9. Établir un partenariat avec le milieu scolaire
10. Établir un partenariat avec le milieu de la santé publique
11. Participer à la consultation publique du BAPE sur la production porcine.
12. Conclure une entente de financement avec le ministère de l'Environnement afin que chaque organisation de bassin membre du ROBVQ puisse se faire connaître dans son bassin versant.
13. Obtenir du MENV, un réseau de surveillance de la qualité des eaux de surface et souterraines qui s'étend à l'échelle des bassins versants.

**Objectif 4 :** Stimuler l'échange d'information entre les membres du regroupement.

Actions proposées

1. Publier un bulletin de liaison aux membres.
2. Modifier le site Internet afin d'y ajouter une section réservée aux membres où on y trouverait une bibliothèque virtuelle, un forum de discussion et un Quoi de neuf ?
3. Organiser des rencontres statutaires (2 fois par année) avec les coordonnateurs des organisations membres.
4. Organiser une rencontre annuelle des présidents.
5. Impliquer des membres dans les comités de travail du ROBVQ

6. Favoriser les échanges d'information et les projets communs entre les membres dont les organisations sont voisines ou dans la même région.
7. Ajouter un volet thématique aux Assemblées générales annuelles.

**Objectif 5 :** Favoriser la formation des acteurs œuvrant au sein des organisations de bassin versant.

Actions proposées

1. Organiser des journées de formation répondant aux besoins spécifiques des membres.
2. Diffuser via le site Internet, les publications et les sites Internet concernant la gestion de l'eau par bassin versant.
3. Transmettre aux membres, par courriel, les informations, les communiqués et les activités pouvant les concerner.
4. Voir au développement de nouveaux programmes de formation en s'associant avec les CEGEP et Université.
5. Établir un système de parrainage entre les organisations de bassin bien établies et les nouvelles.
6. Organiser un symposium (2 ou 3 jours) sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant afin de diffuser l'expertise acquise depuis les dernières années.

**Objectif 6 :** Élaborer et diffuser des outils de gestion, de planification et de suivi pour la gestion de l'eau par bassin versant.

Actions proposées

1. Préparer un guide sur l'élaboration d'un plan directeur de l'eau (PDE)
2. Organiser, au besoin, des journées de formation sur l'utilisation d'outils (ex. SIG)
3. Diffuser et faire connaître, via notre site Internet, les outils existants (guides, adresses Internet, etc.), les programmes de subvention et les activités pertinentes de formation.
4. Uniformiser les bases de données des organisations de bassin afin de les mettre en commun

**Objectifs 7 :** Défendre les intérêts communs des membres auprès des autres organisations.

Actions proposées

1. Informer les membres des intérêts des autres membres
2. Élaborer un protocole de financement des organisations de bassin versant et faire des représentations auprès des instances gouvernementales et privées afin d'assurer le financement des comités de bassin.
3. Prendre position sur les grands sujets d'actualité pouvant concerner les membres et répondre par le biais de communiqués.
4. Soutenir les interventions des organismes membres lors d'audiences publiques.
5. Soutenir les organisations de bassin dans le cas de conflits majeurs (spécialistes, avocats, etc.)
6. Participer à l'élaboration du Cadre de référence de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D' ACTIONS PROPOSÉES

**Objectif 1** : Représenter les organisations de bassin versant du Québec auprès du gouvernement et des autres partenaires impliqués dans la gestion concertée des ressources en eau.

Actions proposées	Échéancier de réalisation			
	D'ici le 31 mars 2004	D'ici le 31 mars 2006	D'ici le 31 mars 2008	Lors que le financement sera assuré
1. Prendre position sur les grands sujets liés à la gestion de l'eau.	X	X	X	
2. Diffuser nos positions au gouvernement et aux organismes concernés (lettres, communiqués de presse, mémoires, etc.).	X	X	X	
3. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau (UMQ, FQM, RNCREQ, Stratégies Saint-Laurent, UPA, etc.)	X			
4. Siéger sur les comités de travail des organismes impliqués en gestion de l'eau (Ex. : SLV 2000, RESEAU environnement, etc.).	X	X	X	
5. Proposer des ajustements législatifs aux instances gouvernementales afin de faciliter la mise en place de la gestion par bassin.			X	
6. Participer à l'élaboration du cadre de référence de la <i>Politique nationale de l'eau</i> (PNE).	X			
7. Faire le suivi de la mise en œuvre de la PNE afin de vérifier le niveau de réalisation des engagements gouvernementaux;		X	X	
9. Négocier une entente avec les ministères et organismes concernés par la gestion de l'eau et du territoire (MENV MAPAQ et MRN) afin qu'ils fournissent gratuitement les données et cartes géoréférencées aux organisations de bassin versant.	-----Réalisée-----			

**Objectif 2** : Soutenir la mise en place et le fonctionnement des organisations de bassin versant au Québec.

Actions proposées	Échéancier de réalisation			
	D'ici le 31 mars 2004	D'ici le 31 mars 2006	D'ici le 31 mars 2008	Lors que le financement sera assuré
1. Favoriser et soutenir l'émergence de nouvelles organisations de bassin versant.	X	X	X	
2. Recruter les organisations de bassin versant des 33 rivières prioritaires.	X			
3. Recruter, à titre de membre associé, les organisations de bassin versant des rivières non prioritaires qui répondent aux exigences du ROBVQ	X	X	X	
4. Mettre en commun des services administratifs (hébergement de sites Internet, assurances collectives, assurances responsabilité, comptabilité, etc.)	-----Non réalisable----- (en raison notamment de la distance entre les membres)			
5. Procéder à l'embauche de ressources à partager avec les membres (webmestre, agent de communication, technicien en géomatique)		X		
6. Appuyer les projets des membres qui répondent aux critères d'appuis de projet élaborés par le ROBVQ	X	X	X	
7. Faire le suivi des activités des organismes membres afin de s'assurer et de les stimuler à ce qu'ils réalisent leurs objectifs.		X	X	
8. Visiter chacun des membres pour échanger directement sur les enjeux nationaux.		X		
9. Obtenir du MENV, un support en région afin de soutenir les organisations de bassin versant dans la réalisation de leur mission.	X			

**Objectif 3** : Promouvoir les grands principes de la gestion intégrée et concertée de l'eau, des écosystèmes aquatiques et des autres ressources à l'échelle du bassin versant.

Actions proposées	Échéancier de réalisation			
	D'ici le 31 mars 2004	D'ici le 31 mars 2006	D'ici le 31 mars 2008	Lors que le financement sera assuré
1. Adhérer au Regroupement International des Organismes de Bassin (RIOB).			X	
2. Faire la promotion du concept de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant auprès de nos partenaires et à l'intérieur de leurs réseaux.	X			
3. Faire la promotion de la gestion par bassin auprès des instances régionales et locales (CRD et CLD)	X			
4. Élaborer des outils de vulgarisation et de communication afin de faire connaître la gestion par bassin (dépliant, documents didactiques, kiosque itinérant, publi-reportage, etc.)				X
5. Sensibiliser les organismes offrant des subventions au rôle des organisations de bassin versant.		X		
6. Organiser un événement populaire d'envergure nationale (ex. dans le cadre de la journée de l'eau).	-----Non réalisée----- (compte tenu de la situation financière du ROBVQ en 2003)			
7. Siéger sur les comités de travail des organismes impliqués en gestion de l'eau (Ex. : SLV 2000).	X	X	X	
9. Préparer un projet rassembleur pour l'année internationale de l'eau	X			
10. Établir des partenariats avec le milieu scolaire		X		
11. Établir des contacts avec le milieu de la santé public		X		

12. Participer à la commission du BAPE sur la production porcine	-----Réalisée-----		
13. Conclure une entente de financement avec le ministère de l'Environnement afin que chaque organisation de bassin membre du ROBVQ puisse se faire connaître dans son bassin versant.	-----Réalisée-----		
14. Obtenir du MENV, un réseau de surveillance de la qualité des eaux de surface et souterraines qui s'étend à l'échelle des bassins versants.			<b>X</b>



**Objectif 4** : Stimuler l'échange d'information entre les membres du regroupement.

Actions proposées	Échéancier			Lors que le financement sera assuré
	D'ici le 31 mars 2004	D'ici le 31 mars 2006	D'ici le 31 mars 2008	
1. Publier un bulletin de liaison aux membres.	X	X	X	
2. Modifier le site Internet afin d'y ajouter une section réservée aux membres où on y trouverait une bibliothèque virtuelle, un forum de discussion et un Quoi de neuf ?	-----Réalisée-----			
3. Organiser des rencontres statutaires (2 fois par année) avec les coordonnateurs des organisations membres.	X	X	X	
4. Organiser une rencontre annuelle des présidents.	X	X	X	
5. Impliquer des membres dans les comités de travail du ROBVQ				X
6. Favoriser les échanges d'information et les projets communs entre les membres dont les organisations sont voisines ou dans la même région.	X	X	X	
7. Ajouter un volet thématique aux Assemblées générales annuelles.	X	X	X	

**Objectif 5** : Favoriser la formation des acteurs œuvrant au sein des organisations de bassin versant.

Actions proposées	Échéancier de réalisation			Lors que le financement sera assuré
	D'ici le 31 mars 2004	D'ici le 31 mars 2006	D'ici le 31 mars 2008	
1. Organiser des journées de formation répondant aux besoins spécifiques des membres.		X		
2. Diffuser via le site Internet, les publications et les sites Internet concernant la gestion de l'eau par bassin versant.	X	X	X	
3. Transmettre aux membres, par courriel, les informations, les communiqués et les activités pouvant les concerner.	X	X	X	
4. Voir au développement de nouveaux programmes de formation en s'associant avec les CEGEP et Université.			X	
5. Établir un système de parrainage entre les organisations de bassin bien établies et les nouvelles.	X	X	X	
7. Organiser un symposium (de 2 ou 3 jours) sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant afin de diffuser l'expertise acquise depuis les dernières années.			X	

**Objectif 6** : Élaborer et diffuser des outils de gestion, de planification et de suivi pour la gestion de l'eau par bassin versant.

Actions proposées	Échéancier			
	D'ici le 31 mars 2004	D'ici le 31 mars 2006	D'ici le 31 mars 2008	Lors que le financement sera assuré
1. Préparer un guide sur l'élaboration d'un plan directeur de l'eau (PDE)	-----Réalisé par le MENV-----			
2. Organiser, au besoin, des journées de formation sur l'utilisation d'outils (ex. SIG)		X		
3. Diffuser et faire connaître, via notre site Internet, les outils existants (guides, adresses Internet, etc.), les programmes de subvention et les activités pertinentes de formation.	X	X	X	
4. Uniformiser les bases de données des organisations de bassin afin de les mettre en commun				X

**Objectif 7** : Défendre les intérêts communs des membres auprès des autres organisations.

Actions proposées	Échéancier			
	D'ici le 31 mars 2004	D'ici le 31 mars 2006	D'ici le 31 mars 2008	Lors que le financement sera assuré
1. Informer les membres des intérêts des autres membres	X	X	X	
2. Élaborer un protocole de financement des organisations de bassin versant et faire des représentations auprès des instances gouvernementales et privées afin d'assurer le financement des comités de bassin.	(Réalisée en partie mais reporté)	X		
3. Prendre position sur les grands sujets d'actualité pouvant concerner les membres et répondre par le biais de communiqués.	X	X	X	
4. Soutenir les interventions des organismes membres lors d'audiences publiques.		X		
5. Soutenir les organisations de bassin dans le cas de conflits majeurs (spécialistes, avocats, etc.)			X	
6. Participer à l'élaboration du Cadre de référence de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.	-----Réalisée-----			